D21.01

N° d'imprimé : D 138296157

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

- IDENTIFICATION DU VEHICULE
- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE
- DIRECTION
- VISIBILITE
- FEUX, DISPOSITIF RÉFLÉCHISSANT, ÉQUIPEMENT ÉLECTR.
- ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION
- CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS
- AUTRE MATÉRIEL
- NUISANCES

DATE DU CONTRÔLE

19/11/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26051919

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire.

Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.

Ce contrôle volontaire ne peut pas être utilisé en cas de vente du véhicule.

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S037D153

RAISON SOCIALE : LB 37

ADRESSE : 4, Allée Panhard et Levassor
ZI SAINT MALO
37320 ESVRES

Tél : 02.47.26.50.60 Fax:

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 037D1220

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GR-220-MP	28/09/2023	28/09/2023

Genre	Marque	Type
VP	RENAULT	M10RENVPE439309

N° dans la série du type	Énergie
VF1RJA00270648748	EG

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
97581	CLIO

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : ALCOPA AUCTION

Adresse : 13 RUE MADELEINE MICHELIS
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Document présenté : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) : AVD,AVG

1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé : AVD,AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D

5.2.3.c.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de structure différente : ARD,ARG

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint : AVD,AVG,ARD,ARG

7.7.1.a.2. AVERTISSEUR SONORE : Ne fonctionne pas correctement : totalement inopérant

AUTRE(S) DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S)

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV

6.1.3.i.1. RÉSERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT : Fonctionnement système GNC, niveau de carburant inférieur à 50 % de sa capacité

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-12.2 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	15 %		22 %	
Force verticales :	725 daN		471 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	230 daN	194 daN	151 daN	146 daN
Déséquilibre (< 20%) :	16 %		4 %	
Forces de freinage (efficacité) :	230 daN	194 daN	151 daN	146 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 60 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 19 %

Émissions à l'échappement

CO Ralenti (≤ 0,3%) : 0.01% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%) : 0.00% Lambda (0,97 à 1,03) : 1.007

Feux de croisement (-0,5% à -2,5%): -1.5 % -3.7 %

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

CONTRÔLE VOLONTAIRE